

Conditions Générales de Vente – L'Attitude Sauvage

Présentation

Le site L'Attitude Sauvage (ci-après dénommé le « Site ») est une enseigne appartenant au Collectif MYWAY, société par actions simplifiée au capital de 7 500 €, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le numéro 851 375 444, titulaire du numéro SIRET 851 375 444, du numéro de TVA intracommunautaire FR41851375444, dont le dirigeant est Julien POSZYWALA.

Le siège social est situé 165 avenue de Bretagne, 59000 Lille.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'adressent à toute personne physique majeure disposant de sa pleine capacité juridique (ci-après dénommée le « Client »). Elles s'appliquent à l'ensemble des ventes de séjours proposées sous la marque L'Attitude Sauvage.

L'Attitude Sauvage est membre du Collectif MYWAY.

Le Collectif MYWAY est une Société par Actions Simplifiée dont le siège social est situé 165 avenue de Bretagne, 59000 Lille, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 851 375 444 et immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM059190009.

Le Collectif MYWAY assure la gestion des réservations, de la facturation et de l'encaissement des séjours proposés par L'Attitude Sauvage.

Toute réservation d'un produit touristique proposé sur le Site implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes Conditions Générales de Vente ainsi qu'aux Conditions Générales de Vente de MYWAY, consultables sur leur site internet et applicables au jour de la réservation. Les présentes conditions complètent celles de MYWAY sans y déroger, sauf disposition légale impérative

Conditions complémentaires

Annulation à l'initiative du Client

Toute demande d'annulation doit être adressée par écrit (courrier recommandé avec accusé de réception ou e-mail permettant d'obtenir un accusé de réception). La date de réception de cette demande sera retenue pour le calcul des frais d'annulation.

Les frais d'annulation applicables sont les suivants :

- Plus de 30 jours avant le départ : remboursement intégral des sommes versées, à l'exception des frais de dossier et des assurances éventuellement souscrites.
- Entre 30 et 21 jours avant le départ : frais d'annulation de 50 % du prix total du voyage.
- Entre 20 et 15 jours avant le départ : frais d'annulation de 75 % du prix total du voyage.

- Entre 14 et 8 jours avant le départ : frais d'annulation de 90 % du prix total du voyage.
- Moins de 8 jours avant le départ ou en cas de non-présentation : 100 % du prix total du voyage restent dus.

Annulation à l'initiative de L'Attitude Sauvage

L'Attitude Sauvage peut être amenée à annuler un voyage lorsque celui-ci ne peut être réalisé dans des conditions normales, notamment en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables, d'un nombre insuffisant de participants ou de toute autre situation compromettant la sécurité ou la bonne exécution du séjour.

Dans cette hypothèse, le Client sera informé dans les meilleurs délais et pourra choisir entre :

- le remboursement intégral des sommes déjà versées ;
- le report de son inscription sur un autre séjour équivalent, sous réserve des disponibilités.

Lorsque l'annulation est liée à un nombre insuffisant de participants, le Client sera informé au plus tard :

- 20 jours avant le départ pour les séjours de plus de 6 jours ;
- 7 jours avant le départ pour les séjours d'une durée comprise entre 2 et 6 jours ;
- 48 heures avant le départ pour les séjours de moins de 2 jours.

Pour les séjours privatifs ou sur mesure, l'information sera communiquée au plus tard 30 jours avant le départ.

Aucune indemnité complémentaire ne pourra être réclamée lorsque l'annulation résulte de circonstances exceptionnelles et inévitables.

Prix

Les tarifs indiqués sur le site correspondent aux prestations décrites pour chaque séjour et sont établis en fonction du nombre de participants mentionné dans la fiche technique.

Les prix sont confirmés lors de la réservation. Ils peuvent évoluer jusqu'à la confirmation définitive en fonction des disponibilités, des prestations retenues ou du nombre de participants.

Lorsque le nombre minimum de participants n'est pas atteint, L'Attitude Sauvage pourra proposer, au plus tard 20 jours avant le départ, le maintien du séjour moyennant un supplément « petit groupe ». Le Client reste libre d'accepter ou de refuser cette proposition. Si de nouvelles inscriptions permettent ensuite d'atteindre l'effectif initialement prévu, ce supplément sera remboursé.

Durée du séjour

La durée indiquée comprend le premier et le dernier jour du voyage, quels que soient les horaires de rendez-vous ou de dispersion.

Les éventuels départs matinaux ou retours tardifs ne peuvent donner lieu à aucun remboursement ou indemnisation. Les tarifs proposés sont forfaitaires.

Accessibilité

Les séjours proposés par L'Attitude Sauvage présentent différents niveaux de difficulté physique. Certains voyages ne sont donc pas adaptés à toutes les personnes.

Toute personne ayant des besoins spécifiques est invitée à contacter L'Attitude Sauvage avant son inscription afin d'étudier la faisabilité du voyage et les éventuelles mesures d'assistance pouvant être mises en œuvre.

Responsabilité

Conformément aux dispositions du Code du tourisme, L'Attitude Sauvage ne saurait être tenue responsable des conséquences résultant notamment :

- de la perte, du vol ou de l'oubli des documents de voyage ;
- du non-respect des formalités administratives ou sanitaires par le Client ;
- de circonstances exceptionnelles et inévitables (conditions météorologiques, catastrophes naturelles, mouvements sociaux, décisions administratives, conflits, etc.) ;
- du fait d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues.

Tout voyage interrompu, écourté ou toute prestation non consommée du fait du Client ne donnera lieu à aucun remboursement.

Activités de pleine nature et sécurité

Les séjours proposés par L'Attitude Sauvage comportent une part d'aventure et d'activités de pleine nature pouvant présenter certains risques inhérents au milieu naturel.

Chaque participant s'engage à respecter les consignes de sécurité données par les accompagnateurs et guides.

Le guide peut modifier à tout moment le programme, l'itinéraire ou les horaires si les conditions météorologiques, l'état du terrain, la sécurité ou la condition physique des participants l'exigent.

Les participants mineurs restent sous la responsabilité permanente de leur représentant légal ou de l'adulte qui les accompagne.

Modification du programme

Dans un souci de sécurité ou de bonne organisation, L'Attitude Sauvage peut être amenée à modifier un itinéraire, un hébergement, une activité ou une prestation avant ou pendant le séjour.

Ces adaptations ne constituent pas une modification substantielle du contrat lorsqu'elles sont rendues nécessaires par des circonstances indépendantes de la volonté de l'organisateur. Les Clients seront informés dans les meilleurs délais.

Taille des groupes

Le nombre minimum et maximum de participants est indiqué sur chaque fiche séjour.

Afin de faciliter l'organisation des voyages, ce nombre peut exceptionnellement varier légèrement sans que cela ne modifie la qualité des prestations.

Les séjours peuvent accueillir des mineurs accompagnés d'un adulte lorsque leur âge et leur condition physique sont compatibles avec les exigences du voyage. Certains séjours sont exclusivement réservés aux familles.

Bagages

Les bagages et effets personnels demeurent sous la responsabilité exclusive de leur propriétaire pendant toute la durée du séjour.

Malgré le soin apporté à leur transport, notamment dans des zones isolées où des moyens locaux peuvent être utilisés, L'Attitude Sauvage ne pourra être tenue responsable des détériorations, pertes ou vols survenus pendant le voyage. Il est recommandé de souscrire une assurance adaptée et de ne pas transporter d'objets de valeur dans les bagages confiés au transport.